

# **CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE**

**2022-068 – Lot 2 598 501 – 1942, rue Nicolas-Choquet**

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que la demande de dérogation mineure suivante sera prise en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2022.

**2022-068** : Cette dérogation mineure aurait pour effet de permettre l'implantation d'un escalier extérieur menant à un deuxième étage en cour latérale gauche à 1 mètre de la limite de terrain, alors que la réglementation en vigueur ne permet pas son implantation en cour latérale.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant le 2 novembre 2022 à 20 h à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter la consultation écrite en annexe du présent avis public pour prendre connaissance de la demande de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 17 octobre 2022.

Ève Poulin, avocate  
Greffière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, le 17 octobre 2022 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 17 octobre 2022.

Donné à Carignan, ce 17 octobre 2022

Ève Poulin, avocate  
Greffière